

**Arrêté du 10 mai 2016 portant nomination à une commission régionale d'inscription  
et à une chambre régionale de discipline  
NOR : JUSC1609442A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, en date du 14 janvier 2015 ;*

*Vu la proposition du président de la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes, en date du 31 janvier 2016 ;*

*Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Lyon, en date du 5 avril 2016 ;*

*Vu les propositions du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de président

Mme Maryline SALEIX, conseillère à ladite cour, titulaire.

Mme Christine DEVALETTE, présidente de chambre à ladite cour, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

Mme Sandrine FAIVRE-PIERRET, première conseillère à la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes, titulaire.

Mme Christine PSILAKIS, première conseillère à la chambre régionale des comptes d'Auvergne Rhône-Alpes, suppléante.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Pierre VIENNOIS, professeur des universités à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, titulaire.

M. Nicolas BORGA, professeur des universités à l'Université Jean Moulin – Lyon 3, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Michel THOMAS, président du tribunal de commerce de Lyon, titulaire.

M. Philippe GUERAND, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon en charge de la formation et de l'enseignement supérieur, titulaire.

M. Jean-Jacques VIGNON, vice-président du tribunal de commerce de Lyon, suppléant.

M. Jean-Michel JOLY, membre élu de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Martine CHABERT, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, titulaire.

M. Jean-François MALLÉN, commissaire aux comptes, membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Jean-Luc BLANC, administrateur général des finances publiques à la direction départementale des finances publiques de la Loire, titulaire.

M. Jacques OZIOL, administrateur des finances publiques à la direction départementale des finances publiques de la Loire, suppléant.

**Article 2**

La sous-directrice du droit économique est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 10 mai 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
et par délégation,  
La directrice des affaires civiles et du sceau,

**Carole CHAMPALAUNE**